

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Causerie Amicale Inc.	Numéro de permis 2009804	Date d'inspection Le 01 novembre 2022
Nom de l'établissement Causerie Amicale		Numéro de téléphone (506) 212-0385
Adresse 176 chemin Cormier Cross Cocagne NB E4R 2J5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Richard Tardif		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	01 nov. 2022	01 nov. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	01 nov. 2022	01 nov. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Durant l'inspection de suivi, l'inspectrice a observé des interactions positives entre les éducatrices et les enfants. La collation, les jeux intérieurs ainsi que les jeux extérieurs ont été observer.
Le ratio est respecté pendant l'inspection de suivi.

original signé par
Tina Richard Tardif

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 novembre 2022

Date

original signé par
Joanne Leet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 novembre 2022

Date